

M. GIAMI Benjamin Président de Q.C.B.E M. le Maire d'Aulnay sous Bois Place de l'Hôtel de Ville 93600 Aulnay sous Bois

Aulnay sous Bois, le 25 juillet 2012

Lettre recommandée avec A/R.

Monsieur le Maire,

Permettez- moi, par la présente, de vous faire part de mon extrême étonnement, voire de mon incompréhention, face à cette tentative municipale d'instrumentalisation de la lettre, en date du 15 mars 2012, que j'ai signée de bonne foi avec vous, et qui prévoyait le cadre d'une concertation ouverte et totale avec les riverains sur le devenir du terrain de l'ancien Hôtel des Impôts, situé au carrefour des rues Jean Jaurès et de la Croix-Blanche d'Aulnay sous Bois

Lors de la première réunion du comité de pilotage qui s'est tenue le 12 juin 2012, Monsieur Gente, votre adjoint, a insisté sur le fait que ce comité était uniquement consultatif. Il s'est ensuite octroyé la présidence de la réunion, distribuant ainsi la parole et se permettant de la couper aux gens ou d'émettre des jugements de valeurs tels que « ce que vous dites c'est un manque de respect », « soyez poli » etc. La situation est pour le moins confuse. Nous avons ainsi demandé de pouvoir voter sur différentes propositions de la Mairie, demande automatiquement rejetée.

Où est donc cette fameuse « capacité à faire vivre la participation citoyenne » que vous avez brandie lors de la réunion du 18 avril dernier, réunion qui, je le rappelle, a rassemblé plus de 150 riverains complètement abasourdis car se sentant totalement inaudibles, et ce malgré les 1300 signatures que nous avons rassemblées, demandant un référendum de quartier sur l'opportunité ou non de modifier le PLU du terrain de l'ancien Hôtel des Impôts ?

Lors de la deuxième réunion du comité de pilotage qui s'est tenue fin juin (les membres n'ont été prévenus qu'une semaine à l'avance, malgré le fait qu'ils aient demandé de repousser la réunion en septembre pour que l'ensemble des participants puissent être présents), une nette majorité des membres présents (11 sur 17) a déposé par écrit une demande de voir la présidence du COPIL confiée à une personne élue. Monsieur Gente a immédiatement refusé.

Malgré la multiplication du nombre de refus de votre municipalité à toutes nos propositions, nous avons néanmoins tenu à continuer notre démarche de concertation et de co-élaboration avec la municipalité.

Nous avons proposé la création de maisons pouvant accueillir plusieurs foyers : votre adjoint à l'urbanisme a automatiquement refusé.

Nous avons demandé une concertation avec les habitants sur la possiblité de créer plus d'un équipement public, comme proposé par plusieurs personnes du comité de pilotage : votre adjoint a refusé.